

Dans les présentes conditions générales, le terme « vendeur » désigne Automobiles DANGEL SAS, le terme « acheteur » désigne le client des Automobiles DANGEL SAS. Toutes ventes de notre part sont soumises aux présentes, auxquelles, sauf accord particulier, l'acheteur est réputé avoir adhéré. Les présentes conditions de vente prévalent sur toute stipulation contraire émanant de notre clientèle, qu'il s'agisse des conditions générales d'achat ou des conditions particulières figurant sur les bons de commande.

Généralités : Automobiles DANGEL SAS se réserve le droit d'effectuer tout changement visant à améliorer les équipements commercialisés tant au niveau technique que de présentation sans obligation d'effectuer lesdits changements sur les équipements antérieurement. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente et invalide tout autre document fourni par l'acheteur.

Client/distributeur : Automobiles DANGEL SAS, en tant que constructeur automobile, ne peut refuser, sauf motif technique et réglementaire, une commande d'équipement de véhicule et/ou de pièces détachées émanant d'un professionnel affilié à l'un des réseaux de distribution des constructeurs partenaires.

Prix : Les prix indiqués par nos représentants ou agents n'engagent Automobiles DANGEL SAS qu'après confirmation écrite de notre Direction. Nous nous réservons le droit de réviser les prix applicables à tous les ordres en cours en cas de changements indépendants de notre volonté tels que modifications de tarifs douaniers, fluctuations des cours de change, grèves, incendies, guerre ou tout cas de force majeure. Les prix sont ceux en vigueur au moment de la livraison.

Commande : Toute commande sera validée après vérification de la compatibilité du véhicule avec l'intervention demandée. Le client s'engage à fournir au préalable toutes les informations nécessaires à cette vérification. Aucune commande ne pourra être modifiée ou annulée sans notre accord écrit. Les délais de réalisation de commande, sauf accord écrit et formel entre l'acheteur et le vendeur, sont donnés à titre indicatif et leur non-respect ne saurait faire l'objet d'aucun recours.

Réceptions : La réception du véhicule se fera sur le site DANGEL de Sentheim après avoir au préalable convenu impérativement d'un rendez-vous avec Automobiles DANGEL SAS. Elle sera suivie par une réception dynamique ainsi que statique du véhicule en présence du client et l'état du véhicule sera consigné dans un document qui sera signé par le client et vaudra validation/acceptation de sa part. Automobiles DANGEL SAS se réserve le droit de refuser le véhicule le jour de la livraison si son état est jugé non conforme à l'intervention sans que cela donne lieu à une quelconque indemnisation.

Livraisons : La livraison est effectuée en main propre au client sur le site d'intervention du véhicule. Elle sera suivie d'un essai dynamique du véhicule modifié avec le client avec indications des précautions d'utilisation du système ainsi que les comportements induits par l'intervention. L'acheteur est responsable des marchandises et de leurs livraisons ; il s'engage à souscrire une assurance couvrant tous les risques de perte, vol, destruction ou responsabilité civile. En cas de détérioration du matériel, au moment de la livraison, il appartient à l'acheteur d'émettre immédiatement toutes réserves, par écrit, à Automobiles DANGEL SAS. Les délais de livraison, sont donnés à titre indicatif et leur non-respect ne peuvent donner lieu à dommages intérêts, à retenue ni à annulation des commandes en cours.

En cas de détection d'aléa sur des pièces d'usure du véhicule modifié pendant l'intervention, empêchant la remise en route du véhicule, le client sera averti et devra donner son aval (intervention et surcoût) pour procéder au remplacement de ces pièces. Si ces aléas n'empêchent pas la remise en route du véhicule, le client sera informé au moment de la livraison du véhicule transformé au travers d'une liste dégageant Automobiles DANGEL SAS de toute responsabilité en cas de problème ultérieur.

Paiement : Le paiement se fera par virement bancaire 3 jours ouvrés avant l'intervention ou par CB en ligne à réception.

Réserve de propriété : Nonobstant les dispositions ci-dessus relatives aux livraisons et au transfert des risques, les marchandises vendues restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de toutes les factures en cours.

Juridiction : En cas de différend portant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions, le litige devra être porté devant les tribunaux de Mulhouse, seul compétent, même en cas d'appel en garantie, de pluralité de défendeurs ou de stipulations contraires dans les documents du co-contractant.

Garantie et service après-vente : Nos pièces sont garanties 1 an, pièces et main d'oeuvre, à date de l'intervention sur le véhicule. Toutefois, sont exclus de la garantie les défauts ou détériorations provoqués par une erreur de montage, une mauvaise utilisation, de la négligence dans l'entretien, par l'usure naturelle ou un accident extérieur (montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale...) ou encore par une modification du produit non prévue ni spécifiée par le vendeur, ainsi que les pièces de consommation telles que pneus, etc...